



Bulletin d'inscription / Bon de commande Formation Esri France

COMMANDE

Votre numéro de commande ou Référence devis Esri France :
Autre référence à rappeler sur la facture :

STAGE

Intitulé de la Formation :
Date : Lieu :
Prix H.T : + T.V.A (taux en vigueur) Prix T.T.C :

PARTICIPANTS A LA FORMATION

Civilité	Nom et Prénom	Fonction	Email

Adresse email pour l'envoi de la convocation :@.....

ENTREPRISE

Raison sociale :
N° Client (si déjà client) :
N° RC ou SIRET :
Adresse :
Téléphone :
Fax :
Responsable de la formation :
Personne responsable de l'inscription (si différente) :
.....

Complétez et retournez le bulletin soit :

- par courrier à :
Esri France – Elisabeth MAISTRE
21 rue des Capucins
92195 Meudon Cedex
- par fax au : 01 45 07 05 60
- par mail : televente@esrifrance.fr ou emaistre@esrifrance.fr

N° de déclaration d'activité :
11920457392

FACTURATION

Etablissement à facturer si différent :
Merci de fournir **impérativement** les informations sur l'organisme à facturer avant toute commande.
Dans le cas où la formation ferait l'objet d'une prise en charge par un OPCA ou le Pôle Emploi, votre commande devra impérativement être accompagnée de la **copie de l'accord de prise en charge** de votre formation par l'OPCA ou le Pôle Emploi et leur adresse de facturation. Sans ces éléments, votre commande ne pourra être enregistrée par Esri France.

Délai de paiement : 30 jours date de facturation (France Métropolitaine).

Toute commande de formation passée auprès de Esri France est soumise aux conditions générales figurant au verso.

Attention : Toutes nos sessions de formation réunissent 4 stagiaires au minimum. Esri France se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.

Cachet de l'entreprise :

Date et signature du responsable :

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION INTER-ENTREPRISES

Esri France – CG 2016

Esri France est un centre de formation agréé par Esri Inc., société éditrice de logiciels de systèmes d'informations géographiques, sur le territoire métropolitain et dans les DOM-TOM.

Le présent document détermine les conditions dans lesquelles Esri France assure les sessions de formation inter-entreprises dans les centres de formation Esri France.

Le descriptif complet de nos formations est disponible sur notre site internet à l'adresse : <http://esrifrance.fr/descriptifs.aspx>

Les sessions de formation sont proposées à l'unité ou dans le cadre d'un Passeport Formation.

Passeport Formation

Le Passeport Formation est nominatif et est valable 12 mois à compter de la date de réception de la commande. Il permet de consommer à votre convenance 6, 7, 8 ou 9 jours de formation suivant le cycle de produit de la famille ArcGIS choisi à savoir ArcGIS for Desktop, ArcGIS for Server. Les Passeports Formation couvrent uniquement les formations inter-entreprises et en aucun cas les formations sur site. Le stagiaire peut s'inscrire à l'ensemble des sessions du catalogue de formation Esri France figurant dans le cycle de formation du produit concerné. Les formations pour lesquelles il n'y a pas de session proposée ou pour lesquelles il est indiqué « à la demande nous consulter » n'entrent pas dans le cadre du Passeport Formation.

Les Passeports Formation ne peuvent faire l'objet d'une prise en charge par Pôle Emploi ou d'un organisme paritaire collecteur agréé.

Les jours de formation du Passeport non consommés à l'issue du délai d'un an ne font l'objet d'aucun remboursement (sauf annulation par Esri France d'une session de formation), ils sont perdus.

Modalités d'inscription

L'inscription à une session de formation doit faire l'objet d'un bon de commande émis par le Client et transmis à Esri France, stipulant les informations suivantes :

- Nom des participants,
- Intitulé du ou de(s) stage(s),
- Dates de la session de formation,
- Montant H.T. du stage,
- Numéro de commande ou Référence devis Esri France ou référence à rappeler sur la facture,
- Adresse de facturation si spécifique.

Dans le cas où la formation ferait l'objet d'une prise en charge par un OPCA ou le Pôle Emploi, votre commande devra impérativement être accompagnée de la copie de l'accord de prise en charge de votre formation par l'OPCA ou le Pôle Emploi et leur adresse de facturation. Sans ces éléments, votre commande ne pourra être enregistrée par Esri France.

Suite à la réception du bon de commande en bonne et due forme, une convocation de stage sera adressée au responsable de l'inscription.

Déroulé de la formation

Les formations sont dispensées par un formateur Esri France qualifié sur la base d'un support de cours papier que le stagiaire conservera à l'issue de la formation.

A l'issue de la session de formation, une attestation de formation et une feuille de présence seront envoyées au responsable de l'inscription.

Le stagiaire remplira à l'issue de la formation une évaluation en ligne de la formation qu'il a suivie.

Hébergement

La convocation de stage sera accompagnée d'un plan d'accès, d'une liste d'hôtels et de restaurants situés à proximité de nos locaux.

Horaires

De 9h15 à 9h30 : accueil des stagiaires

De 9h30 à 18h00 : déroulement des cours

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION INTER-ENTREPRISES

Esri France – CG 2013

Lieux des formations

Les sessions de formation peuvent être effectuées dans les 8 centres de formation Esri France : Meudon, Rennes, Lyon, Toulouse, Lille, Strasbourg, Bordeaux ou Montpellier en fonction des dates proposées sur notre site internet (mis à jour régulièrement) à l'adresse <http://esrifrance.fr/descriptifs.aspx>.

Conditions financières

Les prix des sessions de formation sont indiqués par personne et sont valables jusqu'au 31 décembre 2015. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de restauration et d'hébergement qui sont à la charge du stagiaire.

Par principe, Esri France adressera une facture à l'issue de la formation.

Pour les clients particuliers et les clients situés en dehors de la France métropolitaine, la commande sera enregistrée dès la réception du complet paiement correspondant.

Dans le cadre de l'achat d'un Passeport Formation, Esri France adressera la facture de l'intégralité du Passeport Formation à l'issue de la première session de formation.

Les factures sont payables à 30 jours date de facture. (France Métropolitaine).

Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser dans votre bon de commande si la facture doit être émise au nom de votre entreprise ou au nom d'un organisme de financement.

Si, dans le cadre d'une formation prise en charge par Pôle Emploi ou un organisme paritaire collecteur agréé, le stagiaire ne participe pas à la totalité de la session de formation où il est inscrit, il sera alors redevable auprès de Esri France du prix des journées de formation auxquelles il n'a pas participé.

Convention de formation

Esri France est un organisme de formation permanente agréé enregistré sous le numéro 11920457392.

Tous les stages sont imputables au titre de la formation continue. Pour information, les sessions de formation (hors Passeports de Formation) peuvent faire l'objet d'une prise en charge par Pôle Emploi ou d'un organisme paritaire collecteur agréé.

La facture adressée à l'issue de la formation tiendra lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.

Sessions de formation intra-entreprises

Certaines sessions de formation peuvent être organisés en interne, pour votre entreprise. La durée et le contenu sont alors adaptés aux objectifs, à l'environnement technique et aux connaissances préalables des participants.

Nombre de participants

Toutes nos sessions de formation réunissent 4 stagiaires au minimum. Esri France se réserve le droit de reporter ou d'annuler un cours où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

Annulation d'une session de formation

Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit. En cas d'annulation ou de modification des termes de la commande moins de 5 jours ouvrés par le client avant la date de réalisation de la session de formation, le Client demeure redevable de l'intégralité du prix dû à Esri France au titre de ladite commande.

Propriété intellectuelle

Esri France retient tous les droits de reproduction et d'utilisation des supports de cours, qui sont à la base la propriété intellectuelle d'Esri.

Contact - Département Formation

Mme Elisabeth MAISTRE

Tél : 01.46.23.60.80 - Fax : 01.45.07.05.60

Mail : emaistre@esrifrance.fr / ou formation@esrifrance.fr.